



Le diabète : Grande CASSE Nationale Reste-t-il un enjeu de santé publique ?

En refusant le label « Grande Cause Nationale 2014 » au collectif « Tous contre le diabète », le Premier Ministre a montré que cette pathologie ne faisait pas partie des priorités de santé publique. Une occasion manquée de mobiliser tous les acteurs de proximité dans le cadre d'une large action de prévention et d'accompagnement des pathologies chroniques.

Pourtant avec **4 millions de personnes atteintes** (400 nouveaux cas par jour), **30 000 décès** par an, pour un coût de **18 milliards d'euros** (+ 1 milliard tous les ans), le diabète est considéré, même par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un fléau humain, économique et social. La Commission européenne a elle-même indiqué, par l'intermédiaire du commissaire européen en charge de la santé que « L'épidémie croissante du diabète exige un débat sérieux et s'inscrivant dans la durée, sur la façon dont nous pouvons adapter nos politiques de santé, améliorer nos systèmes sociaux et de santé et sensibiliser le public aux défis à venir ».

Un frein à la mobilisation et à l'évolution

Regroupé autour de la Fédération Française des Diabétiques (AFD), le collectif « Tous contre le diabète » composé de l'Aide aux Jeunes Diabétiques et de la Société Francophone du Diabète a su mobiliser tous les professionnels de santé (Ordres et Syndicats) et plus de 100 parlementaires, preuve que les patients et les acteurs de santé de ce pays savent que le diabète est une maladie bien plus grave et dangereuse qu'on ne le croit.

Cette mobilisation devait se traduire par des actions coordonnées portant sur la prévention, l'éducation et l'accompagnement, préfiguration de l'évolution attendue de notre système de santé pour la prise en charge des pathologies chroniques.

Le label « Grande Cause » aurait été un formidable catalyseur pour faire changer les comportements et les pratiques de tous.

A côté du nouveau plan « cancer », la Grande Cause diabète aurait donné une vraie impulsion à la construction de la Stratégie Nationale de Santé. **Domage !!!**

Un frein aux actions de prévention

En attente d'un signe fort de soutien du Gouvernement et plus particulièrement du Ministère de la Santé, l'AFD a décidé de ne pas mettre en œuvre en 2014 sa Semaine Nationale de prévention et de sensibilisation au diabète. Chaque année, cette action mobilise nos 104 associations, les médecins généralistes et les pharmaciens pour distribuer et effectuer plus de 1 500 000 tests de risque.

Un engagement associatif primé... sauf celui de la santé

Dans son communiqué de presse, le Premier Ministre ne cite pas la santé parmi les champs de l'engagement associatif, qui vient de se voir attribuer la Grande Cause Nationale. Cet oubli crée un désarroi au sein des associations de patients.

Dans ces conditions, que faut-il attendre des suites du communiqué de presse du 14 novembre de sa Ministre de la Santé et des Affaires sociales qui disait : « la stratégie nationale de santé apporte des réponses concrètes pour lutter contre la véritable épidémie que constitue aujourd'hui le diabète en France ».

Convaincus que nous avons un rôle essentiel à jouer comme acteur de santé, force de proposition et d'action, l'AFD renouvelle ses offres de participation pour construire ensemble une vraie politique de prévention, de parcours de santé et de démocratie sanitaire dans ce pays.

Créée en 1938 et reconnue d'utilité publique en 1976, la Fédération Française des Diabétiques (AFD) est la Fédération d'associations de patients atteints de diabète en France. Elle accompagne, défend et informe les personnes diabétiques et leur entourage et mène des actions de prévention auprès du grand public. L'AFD est une fédération de 104 associations locales et représente les 4 millions de personnes atteintes de diabète.

Contact presse : Christiane Veiniere

Mail : c.veiniere@afd.asso.fr

Téléphone : 01 40 09 68 57